

Achats de rentes collectives au Canada en 2024

→ Un
record
fracassé

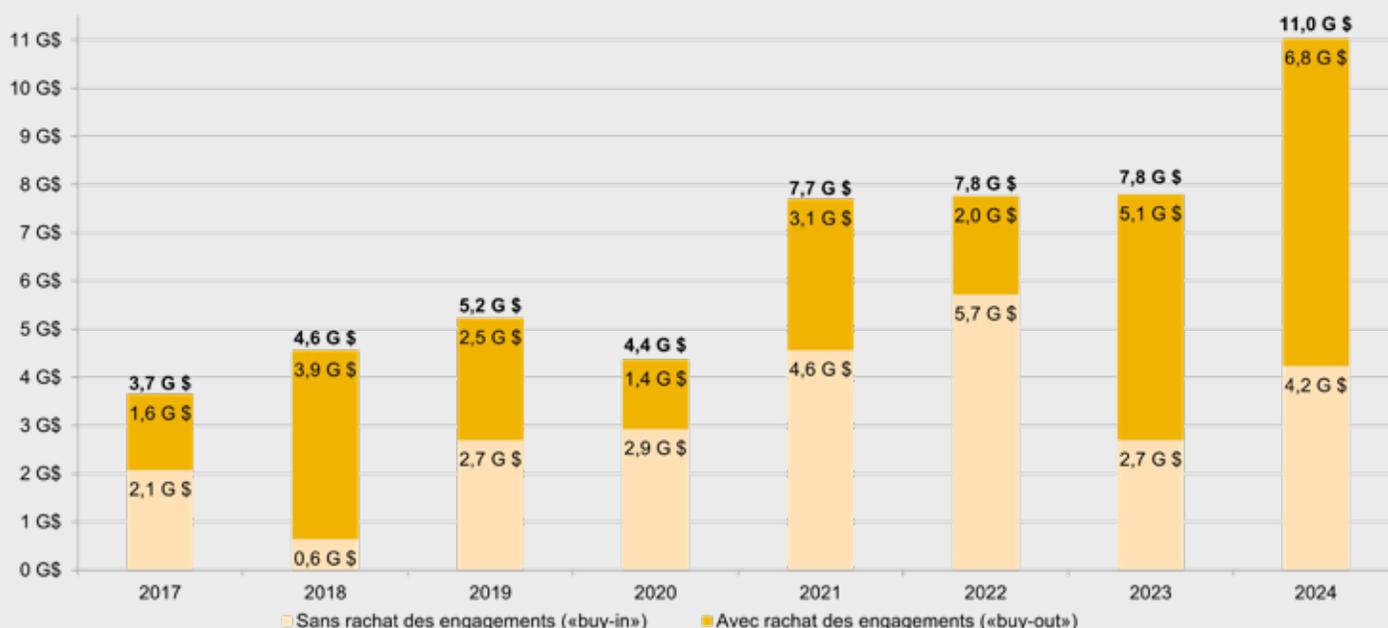


→ En bref →

- En 2024, le marché canadien des achats de rentes collectives a atteint un nouveau sommet avec des transactions totalisant 11 G\$, une **augmentation de 42%** par rapport à la moyenne des trois années précédentes. L'année a été marquée à la fois par une augmentation du nombre de transactions et par la taille très importante de certaines d'entre elles.
- Comme en témoigne *l'indice Normandin Beaudry sur la situation financière des régimes de retraite au 31 décembre 2024*, les situations financières des régimes de retraite se sont améliorées en 2024. Plusieurs organisations continuent de procéder à un achat de rentes afin de cristalliser une partie des gains observés, et parfois même améliorer la situation financière de leurs régimes.

- Malgré une volatilité accrue et des écarts de crédit plus faibles, la tarification offerte par les assureurs est demeurée intéressante pour les régimes de retraite canadiens.
- Avec l'engouement du marché, les transactions de plus petite taille ont parfois eu de la difficulté à trouver preneur, particulièrement au cours de la deuxième moitié de l'année. Le nombre de transactions qui se sont conclues de gré à gré a continué d'augmenter en 2024. Cette stratégie peut être particulièrement intéressante pour des transactions de taille plus modeste qui, autrement, susciteraient moins l'intérêt des assureurs.
- Les assureurs ont continué d'offrir une tarification favorable pour des rentes indexées, malgré la décision du gouvernement du Canada de cesser d'émettre des obligations à rendement réel en 2022. Le marché canadien a d'ailleurs connu en 2024 sa plus grande transaction de rentes indexées (transaction de plus de 1 G\$).

DONNÉES SUR LE MARCHÉ CANADIEN D'ACHAT DE RENTES COLLECTIVES

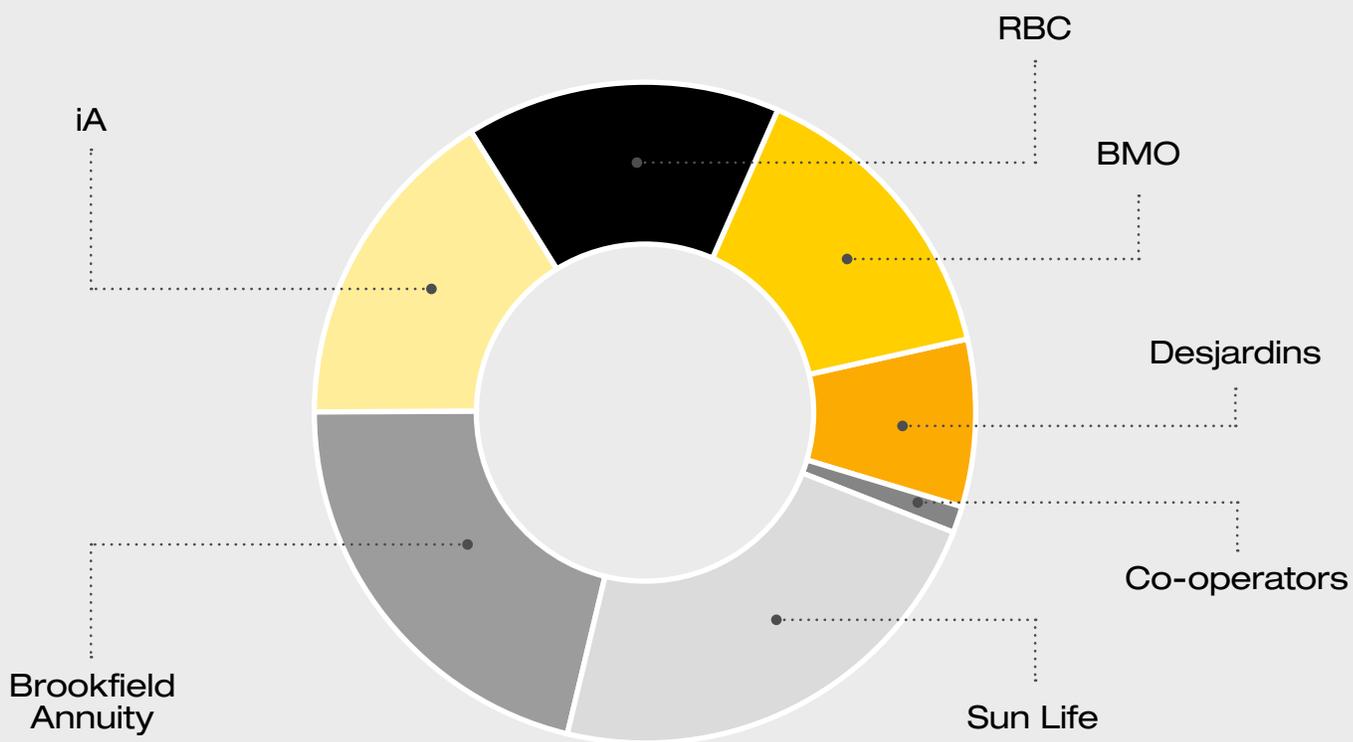


Source: Life Insurance and Marketing Research Association (LIMRA)

→ Les assureurs

Sept principaux assureurs se partagent la plupart des transactions. Voici un aperçu de leurs parts de marché en 2024 :

Sept principaux assureurs se partagent la plupart des transactions.



Source : Information fournie par les assureurs

Il est à noter qu'à compter du 1^{er} mars 2025, Brookfield Annuity Company a changé son nom pour Blumont Annuity Company.

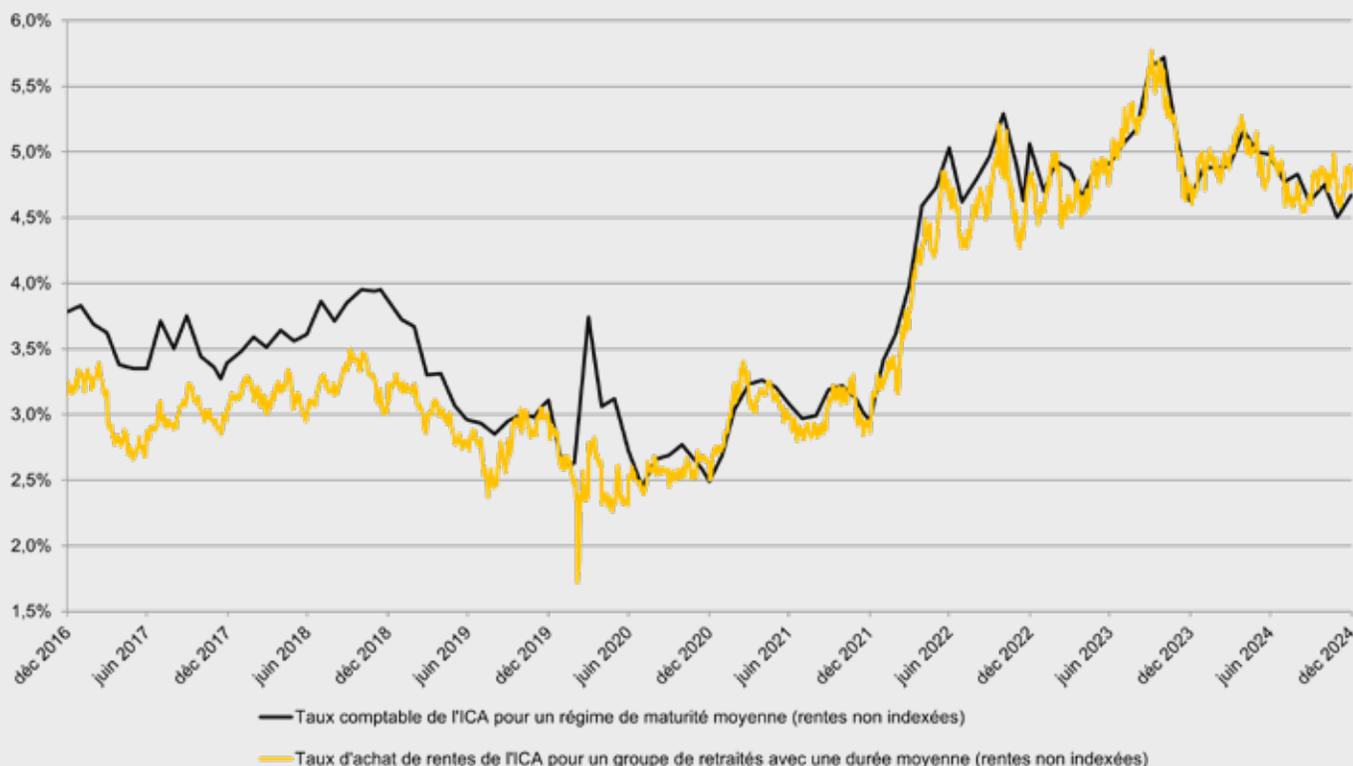
→ Les taux d'intérêt

En 2024, les principales banques centrales ont entamé un cycle d'assouplissement monétaire en réponse au ralentissement de la croissance de l'inflation. Malgré les incertitudes économiques au Canada, les écarts de crédit ont atteint des niveaux historiquement faibles, principalement en raison de la robustesse de l'économie américaine et d'un niveau d'émission d'obligations qui est demeuré en deçà des niveaux records enregistrés entre 2020 et 2022.

Les écarts de crédit sont faibles, mais le marché des rentes collectives est resté compétitif selon le *proxy* de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et selon les transactions récentes observées. À la fin de 2024, le taux implicite d'achat de rentes était estimé à 4,7 % selon l'ICA (voir graphique ci-dessous).

Plusieurs organisations ont pu transférer à un assureur les risques de leurs régimes de retraite à un coût intéressant, parfois en libérant certaines marges reflétées dans leurs évaluations pour le financement. Les effets comptables ont aussi été limités dans la plupart des cas étant donné la similitude observée entre les taux d'actualisation utilisés pour les évaluations comptables et les taux d'achat de rentes.

TAUX COMPTABLE DE L'ICA ET TAUX D'ACHATS DE RENTES DE L'ICA



Source : Institut canadien des actuaires

L'importance d'un mécanisme d'ajustement de prime dans

→ un contexte de volatilité →

La volatilité des taux d'intérêt que l'on peut observer au cours d'une journée de cotation d'achat de rentes peut créer beaucoup d'incertitude quant à la tarification, autant pour les assureurs que pour les décideurs. Un mécanisme de rajustement de prime peut grandement réduire la volatilité des cotations qui seront proposées par les assureurs et peut même améliorer leur compétitivité.

Un tel mécanisme prévoit un ajustement de prime en fonction de la variation des taux d'intérêt observée sur la période entre l'acceptation de la cotation de l'assureur et la liquidation des actifs utilisés pour payer la prime. Ce mécanisme est généralement utilisé pour la portion des actifs investis en titres à revenu fixe qui seront liquidés pour payer la prime. En créant une corrélation entre la prime et la valeur de ces actifs, la situation financière du régime de retraite s'en trouve mieux protégée. Le risque de taux d'intérêt est également réduit pour l'assureur relativement



aux actifs qui seront utilisés pour l'appariement de ses nouveaux engagements, lui permettant ainsi de diminuer certaines marges pour volatilité, ce qui pourrait se traduire par une tarification plus avantageuse.

Une autre stratégie à considérer : les transferts de titres (ou *transfer in-kind*), notamment lorsque le régime de retraite possède des placements que l'assureur juge attrayants. À titre d'exemple, certains régimes ont choisi de transférer des obligations à rendement réel aux assureurs dans l'optique d'améliorer la tarification pour des achats de rentes indexées. Le recours à un transfert de titres se révèle cependant plus complexe qu'un paiement de la prime en espèces et est généralement considéré pour des transactions de taille importante.

→ Chaque transaction est unique →

Chez Normandin Beaudry, la mission de nos spécialistes en achats de rentes est d'offrir à notre clientèle un accompagnement personnalisé en transfert de risques. Nos processus robustes et éprouvés sont axés sur la personnalisation des critères d'achat et des outils décisionnels pour chaque transaction. Nous utilisons notamment des tableaux de bord préparés sur mesure qui aident les organisations à prendre des décisions éclairées.

Chaque transaction d'achat de rentes est unique et les critères de succès varient d'une organisation à l'autre. La structure de la transaction sera généralement établie en fonction de plusieurs facteurs, tels que :

- le profil démographique du groupe;
- la liquidité et le niveau d'appariement des placements utilisés pour payer la prime;
- l'exposition au risque d'inflation;
- la situation financière du régime;
- le cadre législatif et les règles de financement propres au régime;
- les normes comptables applicables à l'organisation.

La communication aux rentiers est également une étape du processus d'achat de rentes où la personnalisation est importante, particulièrement en cas d'achat de rentes avec rachat des engagements (*buy-out*). Ces transactions exigent une attention particulière pour véhiculer correctement les messages importants et bien soutenir les rentiers dans le processus de changement de payeur. La législation applicable peut également prescrire des divulgations qui sont parfois de nature plus technique et qui pourraient alourdir ces communications. Ces divulgations doivent être intégrées avec doigté pour que les rentiers en comprennent bien la portée.



→ Les nouvelles d'intérêt dans l'industrie

PUBLICATION D'UNE NOUVELLE ÉCHELLE D'AMÉLIORATION DE LA MORTALITÉ

L'ICA a publié en avril 2024 une nouvelle échelle d'amélioration de la mortalité, qui reflète une amélioration plus importante de l'espérance de vie par rapport à l'échelle CPM-B (celle précédemment publiée). Parallèlement, l'ICA mène aussi des travaux pour mettre à jour les tables de mortalité généralement utilisées aux fins des évaluations actuarielles des régimes de retraite. Bien que les effets combinés de l'application de la nouvelle échelle d'amélioration et des tables qui seront publiées demeurent incertains, il est possible que les passifs des régimes augmentent, ce qui pourrait influencer les stratégies de gestion des risques.

Les hypothèses de mortalité sont un élément essentiel de la tarification des rentes collectives. Les assureurs s'appuient généralement sur leurs propres données et modèles pour établir leur tarification, tout en utilisant les informations fournies sur les rentiers telles que la date de naissance, le sexe, le code postal, le salaire et le type d'emploi avant la retraite.

Malgré le recours à des modèles développés à l'interne, il arrive que certains assureurs les rajustent en fonction des résultats des analyses sur la mortalité effectuées par l'ICA.

L'évolution des tables de mortalité et des échelles d'amélioration de la mortalité demeure dans tous les cas un élément important à surveiller pour évaluer la pertinence des solutions de transfert de risques proposées par les assureurs.

→ Vous avez des questions ou vous souhaitez effectuer un achat de rentes?

CONTACTEZ NOS SPÉCIALISTES!



Louis-Bernard Désilets

Associé

lbdesilets@normandin-beaudry.ca



Philippe Rickli

Conseiller principal

prickli@normandin-beaudry.ca

La ligne directrice n°10 de l'ACOR

En septembre 2024, l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) a publié la ligne directrice n° 10, qui met l'accent sur la gestion des risques pour tous les administrateurs de régimes de retraite au Canada. Cette ligne directrice vise à aider les administrateurs à mettre en place un cadre de gestion des risques robuste et adapté à leurs régimes afin de les aider à s'acquitter de leurs obligations fiduciaires. En outre, elle encourage les administrateurs à évaluer régulièrement les risques auxquels sont exposés leurs régimes et à mettre en place des outils efficaces pour les gérer.

L'achat de rentes collectives s'inscrit parfaitement dans une démarche de gestion proactive des risques. En transférant à un assureur les risques liés à la longévité, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux rendements des investissements, cette stratégie peut permettre à une organisation de protéger les intérêts des participants en sécurisant une partie de ses engagements et en stabilisant la situation financière du régime.

L'intégration d'une stratégie d'achats de rentes bien planifiée, combinée à la mise en œuvre des pratiques exemplaires de la ligne directrice n° 10, peut constituer une approche judicieuse pour renforcer la résilience financière d'un régime de retraite et sa gouvernance.

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter notre [communiqué](#).



normandin
beaudry
noir sur blanc

